

Jean-Pierre Mangiapan sous le coup d'une enquête judiciaire

JUSTICE Le jour où le maire de Villefranche était déclaré inéligible, son 1^{er} adjoint était placé en garde à vue. Ressorti libre, il se défend, mais l'enquête continue

La justice continue de s'intéresser à l'est des A.-M. Alors que, mardi matin, Gérard Grosgeat, maire de Villefranche, était déclaré inéligible, son 1^{er} adjoint, Jean-Pierre Mangiapan, 50 ans, était, lui, placé en garde à vue à la gendarmerie de Nice. Certes, l'ancien conseiller général UMP (invalidé pour non-respect des comptes de campagne) est ressorti libre hier en fin de matinée. Pour autant l'enquête judiciaire pour des faits présumés d'abus de confiance continue.

A l'est, il y a donc toujours du nouveau. Bien sûr, les déboires judiciaires du 1^{er} adjoint de Gérard Grosgeat n'ont rien à voir avec l'opération policière qui, le 24 novembre, a conduit le maire Beausoleil, Gérard Spinelli, en prison. L'affaire ne concerne pas Jean-Pierre Mangiapan en tant qu'élu mais en tant que citoyen.

Deux virements de 42 000 euros ?

C'est une plainte déposée en 2009 qui motive cette enquête. Et c'est en tant qu'ex-gérant d'une société civile immobilière sise à Monaco qu'il a été entendu. Motif : le conseil d'administration l'accuse d'avoir vidé les comptes de la société. En fait, deux virements de 42 000 euros – soit sept fois son salaire annuel. Sans compter un chèque que Jean-Pierre Mangiapan n'aurait pas eu le temps d'encaisser dès lors qu'entre-temps la société Fanny avait fait opposition sur ses comptes. « Ces sommes-là ne pouvaient être débloquées que par le p.-d.g., or M. Mangiapan n'en a jamais été que le gérant. De surcroît, tout virement ou chèque excédant 30 000 euros ne pouvait être tiré sans une double signature; ce qui ne fut pas le cas », explique M. Ma-

riotti, le directeur général.

Alors abus de confiance ou pas ? Pour l'heure, la justice poursuit ses investigations et entend exploiter les documents saisis lors d'une perquisition effectuée avant-hier au domicile de l'élu villefranchois.

« On instrumentalise la justice »

R ressorti libre de la caserne Nau, Jean-Pierre Mangiapan entendait dès hier, réagir avec force : « C'est un comble, je me suis payé simplement les indemnités et les jetons de présence qui m'étaient dûs. J'en ai apporté aux enquêteurs toutes les preuves. Si, à l'époque je l'ai fait, c'était pour être sûr qu'on ne m'en priverait pas... dès lors que, refusant de jouer les hommes de paille, je venais de dénoncer les turpitudes de la SCI auprès des actionnaires minoritaires. »

Après s'être étonné que cette affaire lui revienne comme un boomerang – « alors qu'elle a été classée sans suite à Monaco et qu'à Nice, avant de la rouvrir, le procureur de la République s'était déclaré incompétent! », M^e Wagner dénonce « l'étrange coïncidence » entre la garde à vue de Jean-Pierre Mangiapan et la condamnation du maire de Villefranche à l'inéligibilité : « Il y a manifestement des gens qui cherchent à instrumentaliser la justice à des fins politiques. » Plus crûment, l'intéressé, lui, s'emporte : « Ceux qui ont échoué pendant des années là où j'ai réussi en quelques mois à faire bouger Villefranche se disent manifestement qu'ils n'ont pas d'autre solution pour se débarrasser de moi que d'inventer des casseroles. »

JEAN-FRANÇOIS ROUBAUD

En bref

AÉROPORT

Retour à la normale après la grève des contrôleurs aériens

Le trafic devrait être normal aujourd'hui à l'aéroport Nice Côte d'Azur, après 48 heures de grève des contrôleurs aériens.

Hier encore, de fortes perturbations ont émaillé la journée, avec 14 annulations au départ et 15 à l'arrivée, dont une en raison de mauvaises conditions météo en Europe.

Il semble que le mouvement ait été relativement peu suivi localement.

Mais l'activité a subi les conséquences de l'arrêt de travail à Roissy, et surtout à Orly, où les « aiguilleurs du ciel » entendaient protester contre le projet d'espace unifié entre la France, l'Allemagne, la Suisse et le Benelux.